



Echos de l'EPS

J'adhère !

LA NEWSLETTER du SNEP ACADEMIQUE Bordeaux



- Le 2S2C CONTRE L'EPS -

COMMUNIQUE DE PRESSE
SNEP FSU Gironde



L'EPS et ses enseignants mis à la porte par le 2S2C

EXTRAIT

Mercredi 20 mai 2020

La mairie de Bordeaux joue contre les enseignants d'EPS.

A l'heure de revoir les élèves, la majorité des communes de Bordeaux métropole gardent leurs installations fermées. Certaines pour raisons sanitaires mais d'autres comme la mairie de Bordeaux ont « réservé » les installations sportives au dispositif Santé, Sport, Culture, Civisme. Les enseignants d'EPS se voient donc dans l'impossibilité d'accéder aux installations sportives. Sur Bordeaux, ce sont plus de 22 000 élèves du secondaire (collèges et lycées) qui ne pourront reprendre leurs cours d'EPS normalement. Il est inacceptable que la ville de Bordeaux fasse le choix de cautionner la relégation de certains enseignements obligatoires dans l'école en dehors du temps scolaire.

Cliquer ici pour lire le communiqué dans son intégralité

MERCREDI 03
JUIN

14 h

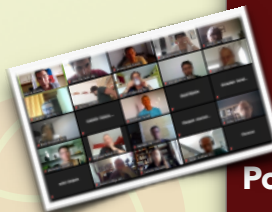
AG ACADEMIQUE

2S2C

En visio-conférence

Pour s'inscrire et recevoir le lien, cliquer ICI

La vidéo 2S2C du SNEP FSU LIEN ICI



28 avril: Décision du déconfinement

Circulaire du 4 mai qui donne naissance au dispositif 2S2C
LIEN CIRCULAIRE

Début mai: Des mairies interdisent l'accès à leurs installations sportives pour les réserver au 2S2C (Bordeaux, Rennes, Lyon)
LIEN COURRIER

Bordeaux: Le SNEP FSU envoie un communiqué de presse le 20 mai.

Article dans Sud Ouest le 22 mai
LIEN ARTICLE
LIEN Page SUD OUEST



Le SNEP FSU donne naissance à un nouvel espace PEDAGOGIQUE sur son site internet...La place de l'EPS, la définition des enjeux de la discipline et le débat des contenus y trouvent leur place. Rendez vous sur l'ESPACE du SECTEUR EDUCATIF



Vous êtes nombreux dans toute l'académie à avoir répondu aux questionnaires proposés. Vos réponses nous permettent d'avoir une vision plus précise de cette période de reprise de l'école sur l'organisation, les installations, les APSA, et enfin les perspectives de rentrée.

PARTICIPATION IMPORTANTE !

130 enseignants répartis comme suit ont répondu à l'enquête au 23 mai :

- 24 - Dordogne: 10 réponses
- 33 - Gironde: 66 réponses
- 40 - Landes: 16 réponses
- 47 - Lot & Garonne: 14 réponses
- 64 - Pyrénées Atlantiques: 24 réponses

Tous les départements sont représentés ainsi que les milieux rural et urbain. Le nombre important de réponses témoigne de l'intérêt suscité parmi les collègues quels que soient les types d'établissements, les zones d'exercice.

ORGANISATION DE L'EPS

Pour ce qui concerne l'organisation de l'EPS en sortie de confinement:

Les réponses obtenues décrivent à la fois l'organisation des horaires élèves et celles relevant de la gestion des groupes par les enseignants.

Des tendances se dégagent malgré tout: les variations sont très importantes et vont de pas d'EPS à 4 fois 1 h 30, le plus grand nombre de réponses se situe entre 1 fois 1h et 1 fois 2 h.

D'autres réponses indiquent que l'EPS est enseignée soit le matin, soit l'après-midi, ou donnent des informations sur la forme des cours.

Ce que l'on peut retenir est qu'il y a maintien d'une forme d'intervention des enseignants d'EPS sur des temps de pratique courts.

LES INSTALLATIONS

Le dispositif 2S2C qui est apparu dans la circulaire ministérielle du 4 mai impacte principalement Bordeaux et Eysines en empêchant les enseignants d'EPS d'accéder à leur outil de travail. (Cliquer pour suivre le lien : Courrier de la Mairie de Bordeaux)

La majorité des réponses se masse autour de 3 constats :

1. Plateau sportif et/ou terrains extérieurs
2. Pas d'installations sinon la cour et des terrains extérieurs non précisés
3. Gymnase, plateau sportif, piste, parcs ou forêts.

Environ 1/4 des enseignants n'ont pas d'installations et 1/3 ont quelques bribes d'installations extérieures (ce qui complexifie l'organisation de l'enseignement de l'EPS si les emplois du temps des enseignants se chevauchent). Les contraintes sanitaires liées au matériel aggravent les difficultés.

LES APSA

Les APSA retenues pour la pratique des élèves sont par ordre décroissant :

La course d'orientation et la marche d'orientation ou rapide (52 réponses)

Le cross-fit; renforcement musculaire fitness circuit training (52)

Les parcours de motricité et d'équilibre (41)

L'athlétisme (courses ; sauts) (38)

La randonnée, la marche (31)

La danse (20)

Le yoga, stretching, relaxation (19)

Le tennis de table (11)

Comme lors du confinement les **parcours musculaires / motricité** avec **93 réponses** prédominent.

Le CA 3 et ses caractéristiques artistiques est toujours délaissé (24 réponses)

Le CA 4 est quasiment abandonné au vu des contraintes sanitaires imposées (19 réponses)

Les 5 premières activités physiques et sportives très fortement plébiscitées se prêtent au respect de la distanciation physique et paraissent respecter l'ensemble des mesures sanitaires imposées. On pourrait l'affirmer aussi pour le yoga, stretching, la relaxation. Les collègues manifestent le souci de conserver une santé exempte de tout virus aux élèves. Il serait intéressant de connaître les modalités de pratique de danse (nouvelles pratiques toujours intéressantes) ainsi que la résolution des problèmes liés au matériel de tennis de table (raquettes, balles).

LES OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS :

Le classement en 4 objectifs facilite la lecture des réponses :

Objectif sanitaire : se protéger avant tout (8 réponses)

Pratiquer des activités physiques (81)

Garder les élèves (17)

Rechercher l'autonomie de l'élève malgré les contraintes (2)

Plus de 80 enseignants vont essayer de proposer aux élèves ce qui leur paraît être le meilleur pour eux. Les 17 réponses qui considèrent leurs cours comme de la garderie ne sont pas obligatoirement dans l'absence de pratique. Peut-être ne portent-ils pas un regard bienveillant sur leur enseignement pendant cette période ? Nous comprenons le désir de ces 81 collègues de maintenir l'activité physique (plaisir, bien-être, la forme) mais simultanément d'entretenir l'idée de l'exercice professionnel.

QUE SERA L'EPS EN SEPTEMBRE 2020 ?

Un quart des collègues ne sait pas, environ un tiers demande des adaptations, un sixième reste positif et pense que la rentrée sera comme celle de septembre 2019, enfin un dernier quart la conçoit difficile ou compliquée.

On peut considérer que plus de la moitié des enseignants reste motivée et croit dans un avenir de l'EPS même si des contraintes persistent.

La confiance dans l'avenir de l'école reste de mise chez les collègues ainsi que le maintien de l'activité physique enseignée dans ce cadre scolaire.

L'histoire de notre discipline témoigne d'une forte capacité à résister aux décisions politiques qui nous étaient hostiles voir destructrices. Vos réponses restent dans cet esprit de résistance. Une autre décision politique vient nous percuter depuis quelques semaines : la mise en place du 2S2C, dispositif qui sous des aspects palliatifs tente de réduire la place de l'EPS.

Le combat continue, on lâche rien !

- EMPLOI -

Le SNEP FSU est intervenu auprès de la rectrice ([COURRIER ICI](#)) pour demander des moyens supplémentaires pour l'EPS à la rentrée et dénoncer l'affectation de stagiaires sur des postes libérés après départ en retraite et la multiplication des HSA pour les enseignants des équipes. Ces postes doivent servir pour le mouvement, déjà très contraint.

- STAGIAIRES -

Pour les PEPS, jury souverain en fin d'année comme les autres années avec audition des stagiaires dont la titularisation est en suspens (si un des 3 avis est défavorable). Il n'y aura pas de visite d'IPR sauf pour les cas envisagés de licenciement (et ce dès la première année). Les stagiaires seront donc évalués sur 3 avis (IPR, Chef d'établissement, INSPE), l'avis de l'IPR s'appuyant sur les rapports du tuteur.

- CONCOURS -

Pour le CAPEPS Externe, résultats admissibilité publiés le 5 mai. [LIEN ICI](#)
Arrêté du 15 mai 2020 (adaptation des modalités du concours externe): [LIEN ICI](#)
« la deuxième épreuve d'admission : « Projet d'intervention professionnelle en contexte simulé, basé sur la pratique physique » ne comporte que la partie : « a) Entretien à partir d'un dossier fourni au candidat relatif à l'APSA choisie comme activité de spécialité ».
Cette épreuve, qui compte pour la totalité de la note de la deuxième épreuve d'admission, est notée sur 20. »
La FSU a porté en CTM (le 20 mai) la proposition d'une admission pour tous les admissibles du CAPEPS interne. [INFOS ICI](#)